

## **TRIVAPOR – PV de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2017 à Morat**

Présidence : François Kistler, président de l'association. 172 membres présents.

M. Christian Brechbühl, syndic de Morat, présente les particularités de sa ville et félicite Trivapor de procurer à la région un nouvel atout pour le tourisme.

Le président constate que la convocation à l'AG est parvenue aux membres dans le délai statutaire de 14 jours. Le PV de l'AG 2016 est accepté à l'unanimité.

Rapport du comité. Le président rappelle qu'au sein du CA LNM, les représentants des trois cantons étaient d'accord d'accueillir le « Neuchâtel » pour autant qu'il ne péjore pas les comptes. La comptabilité analytique prouve que le résultat est neutre. Le vapeur est devenu l'icône du tourisme du Pays des Trois Lacs et son exploitation n'est plus remise en question. En attendant la nomination d'un nouveau directeur, LNM est conduite par le CA avec l'appui d'une agence de gestion d'entreprise. Pour nous, tout fonctionne normalement. Notre contrat avec LNM, échu le 31.12.2016 a été remplacé par un nouveau, durée 3 ans, qui précise bien les obligations de Trivapor et de LNM. C'est un partenariat public-privé PPP.

Démissions à la Fondation : Pierrette Roulet, vu son mandat de représenter l'Etat de VD au CA LNM, et Willy Schaer, ancien président de Trivapor qui a conduit tous les travaux de rénovation du bateau. La Fondation recherche de nouveaux membres qui disposent d'un réseau de connaissances pour créer un fonds de renouvellement pour le maintien en état du bateau.

Jeudistes : André Bernoulli signale les effets positifs du filet de protection hivernal contre les salissures de mouettes sur le toit du bateau. Merci aux Jeudistes qui forment une grande famille et s'activent depuis plus de dix ans à divers travaux d'entretien.

Technique : Yves Muller informe sur les travaux réalisés durant l'hiver dernier : ramonage et nettoyage de la chaudière pour l'inspection réglementaire (tous les deux ans), remise en état des roues à aubes qui cognaient, réparation du piston fissuré de la pompe à ais (usure normale), contrôle de la commande et de la surveillance des brûleurs de la chaudière automatique, révision du groupe électrogène. Coûts totaux de ces travaux : plus de 120'000 fr. Bravo et merci à nos deux contractants formidables : CGN et Shiptec. Le sifflet retrouvé du « Neuchâtel » est remis en état par CGN pour remplacer celui de l'ancien « Major Davel », prêté par le Musée du Léman.

Finances : Le président constate qu'elles sont saines, mais que la machine de 1926 coûte cher à l'entretien. Les rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité. Information sur le budget : dans les dépenses, la somme prévue pour l'entretien technique passe de 43% à 75%, le local subventionné par la Ville sera abandonné tout en conservant la subvention. Bonne nouvelle : le renouvellement du contrat publicité Tissot.

Elections : Le comité a été élu en 2016 pour deux ans. Pierrette est remplacée par Jules Aubert, 23 ans, étudiant en droit et conseiller général à Neuchâtel. Guy Quenot, secrétaire, est remplacé par Sébastien Jacobi. L'assemblée approuve. La fiduciaire a été élue en 2016 pour deux ans.

Divers : Olivier Bachmann informe sur le site internet modernisé et interactif : chacun peut s'exprimer et présenter ses photos du « Neuchâtel ». Demandes des membres : afficher l'horaire du vapeur aux débarcadères, réintroduire le vapeur dans le service des trois tours du lac de Morat, prévoir des courses vapeur en direction du lac de Bienne.

Prochaine AG : 26 mai 2018 à Auvernier.

*Sébastien Jacobi, 20.5.2018*